



**Une première en Île-de-France :  
la moitié des logements  
d'une résidence étudiante  
réservés à des étudiants  
en architecture et à deux pas  
de leur école ! C'est ici à Champs  
sur Marne et ce sont nos  
étudiants qui en bénéficient.**

En septembre 2019, une résidence étudiante d'une capacité de 207 lits dans 171 logements (du studio au T4 pour des colocations) a été implantée sur une partie du foncier de l'école.

C'est l'Atelier Villemard Associés qui a conçu cette résidence étudiante très originale, avec des logements autour d'un atrium, desservis par des coursives intérieures.

Il s'agit de la première résidence étudiante en France à disposer d'un atrium bioclimatique ventilé et certifiée bâtiment bas carbone bois/béton.

Située à 25 minutes du cœur de Paris depuis la gare RER de Noisy-Champs qui réunira en 2024, les lignes 15 Sud, 16 et le RER A du Grand Paris Express, cette résidence propose des logements dont beaucoup sont pourvus de balcons avec vue sur la Cité Descartes.



Les chambres sont réparties en T1, T2 et T4 de la façon suivante :

- 46 logements T1 (46 chambres)
- 9 logements T2 (18 chambres)
- 9 logements T4 (36 chambres)

Les loyers s'élevaient à :

T2 : 440 € par personne

T4 : 380 € par personne et 400 € pour la chambre avec balcon

T1 PLS : de 370 € à 470 € selon la surface utile du logement  
(les superficies varient de 17,89 à 25,45)

T1 PLUS : de 340 € à 420 € selon la surface utile du logement  
(les superficies varient de 17,48 à 25,48)

L'École d'architecture de la ville & des territoires ayant cédé une partie de son foncier au Crous de Créteil pour la construction de la résidence, elle est décisionnaire pour l'attribution des 100 chambres qui lui sont réservées et qui sont prioritairement proposées aux étudiants boursiers. Cependant, d'autres critères d'attribution sont pris en compte, notamment ceux liés à la mobilité géographique.